DELIBERATION CFVU_028-2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 02 mars 2026,

Objet de la délibération : Bilan Nightline au titre de l'année 2025

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 09 mars 2026 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le bilan Nighline au titre de l'année 2025 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 35 voix POUR et 1 ABSTENTIONS.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 27 mars 2026

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 30 mars 2026

Nightline
PAYS DE LA LOIRE

NIGHTLINE PAYS DE LA LOIRE : BILAN 2025

Synthèse des actions menées au niveau local en faveur de la santé mentale étudiante

NOS ACTIONS DE PROXIMITÉ

A Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, La-Roche-sur-Yon, Laval, Cholet, Saumur, Carquefou, Rezé, Machecoul, Nort-sur-Erdre

Nightline agit sur le territoire pour améliorer la santé mentale des jeunes et des étudiant·e·s, à l'échelle individuelle et collective.

En lien avec les acteurs locaux de la vie étudiante, l'association déploie des actions de promotion et de prévention construites avec et pour les jeunes, répondant aux besoins identifiés localement. Ces actions prennent des formes collectives et participatives et s'inscrivent dans les dynamiques propres à chaque territoire. À travers cet ancrage local, Nightline contribue à faire évoluer les pratiques et les politiques publiques en matière de santé mentale étudiante, en apportant une expertise issue du terrain.

En 2025, les 51 stands de sensibilisation et ateliers (hors fresques) ont été déclinés comme suit :

- 16 avec l'Université d'Angers (événements, à la Parenthèse, avec les BDE, à l'IAE...)
- 11 avec Nantes Université (événements, avec Surprenantes, bibliothèques...)
- 4 avec l'Université du Mans (événements, bibliothèque)
- 4 avec des associations (Cop1, AFEV)
- 16 avec d'autres ESR, le CROUS, la CPAM, les collectivités etc.

68 actions de proximité (stands, ateliers et fresques)

2602 jeunes sensibilisé·e·s aux questions de santé mentale

17 Fresques organisées

96% des jeunes indiquent avoir appris de nouvelles connaissances en santé mentale grâce à l'action*

95% des jeunes estiment que l'intervention leur a permis de connaître de nouvelles ressources en santé mentale *2

* 566 répondant·e·s depuis octobre 2023 sur toute la France. 14 % des répondant·e·s sont issu·es de la région Pays-de-la-Loire.

*2 76 % sur les dispositifs, 37 % sur les structures et 28 % sur les professionnels de la santé mentale

CONSTRUITES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour mener ses actions, **Nightline Pays de la Loire** travaille étroitement avec différents partenaires : les forums de rentrée avec les établissements d'Enseignement supérieur, les collectivités pendant les SISM, la participation aux forums de la CPAM ainsi que des structures de jeunesse et de santé.

NOTRE LIGNE D'ECOUTE

Un groupe de travail entre les psychologues et des bénévoles volontaires de Nightline a été constitué en 2025 pour l'amélioration continue sur les contenus de formation et documentation sur la ligne d'écoute :

- renforcer l'écoute active, en multipliant les pistes proposées sur la manifestation d'empathie pendant les appels et tchats
- Mise à jour du protocole concernant les contacts portant sur les violences sexistes et sexuelles
- Mise à jour et ajout de ressources d'orientation

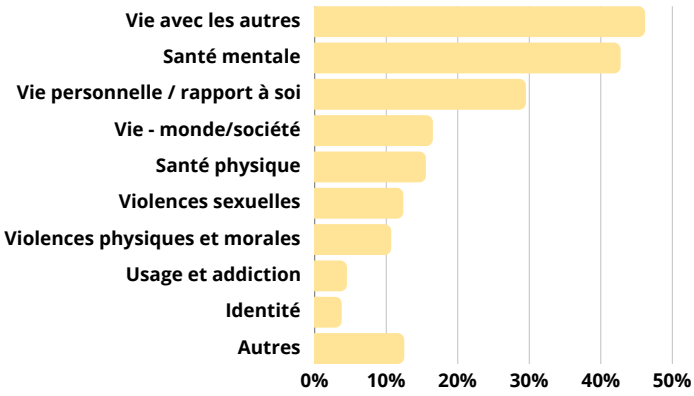

EN 2025 C'EST :

2194 contacts (appels et tchats) reçus

1130 contacts pris

265 soirs d'ouverture (sur 315 possibles)

38 bénévoles (au 31 décembre)

4 formations et

27 bénévoles accueilli·e·s (sur 38 inscrit·e·s)

> *"Si je n'avais pas parlé, je pense que ça m'aurait pris beaucoup plus de temps de m'endormir, ou je ne pense même pas que j'aurais dormi.» (Melyssa 24 ans)*

NOS COMMUNICATIONS

Afin de sensibiliser et d'informer le plus grand nombre, jeunes et écosystème, l'association porte des campagnes de communication nationales, crée des contenus et des ressources dédiés (comme le Kit de Vie), qu'elle diffuse via une communication multicanale ancrée dans l'écosystème des jeunes.

53433 abonné·e·s aux réseaux sociaux de Nightline

523 connexions sur la page de Nightline Pays de la Loire en 2025

314 recherches sur l'annuaire concernent l'académie Pays de la Loire (4,5% des recherches)

19 interventions médias

MERCI A NOS PARTENAIRES LOCAUX ET FINANCEURS

BILAN DES PROJETS DE PRÉVENTION

DISPOSITIF BTS

Nightline anime des interventions spécifiques pour les étudiant·e·s en BTS, dans le but de favoriser l'accès aux ressources en santé mentale et d'ouvrir le dialogue avec les étudiant·e·s. Les interventions sont menées par des professionnel·le·s. A l'occasion de ces formations, les professeurs et les professionnels de santé de l'établissement sont également sensibilisés via des interventions dédiées.

Ce dispositif est déployé en Vendée et en Sarthe depuis avril 2025, grâce au soutien de l'**ARS Pays de la Loire.** En 2025, 117 étudiant·e·s ont bénéficié des interventions, ainsi que 29 professionnel·le·s. Des perspectives de développement sur tout le territoire régional sont envisagées.

FRESQUE DE LA SANTE MENTALE®

marque déposée Nightline

Déployée depuis septembre 2024, la Fresque de la Santé Mentale® est un atelier d'intelligence collective de 3 heures destiné aux jeunes, et animé en pair à pair. Les animateur·ices de la Fresque de la Santé Mentale® sont eux·elles-mêmes formé·e·s et accompagné·e·s par des professionnel·le·s de santé.

A travers un cheminement autour de trois thématiques, cet atelier intéractif a pour objectif d'outiller chacun afin de prendre soin de sa santé mentale et de celle des autres. Tout d'abord, on se questionne sur ce qu'est la santé mentale, puis sur ce qui peut l'influencer, et enfin sur les stratégies pour en prendre soin.

En 2025, 17 ateliers de la fresque de la santé mentale ont été animés auprès de 151 jeunes, issu·e·s de diverses structures comme les mission locales, des associations comme Proxité, des apprentis de filières professionnelles, des étudiant·e·s, des résidents de Foyers Jeunes Travailleurs.

Nightline FRANCE

CONTACT : Léonie Sohier
Déléguée territoriale pour les Pays de la Loire
leonie.sohier@nightline.fr

Bilan 2025 (avant clôture des comptes)

Projet financé : Nightline Pays de la Loire

Consortium Universitaire et CROUS Nantes Pays de la Loire

Mois au réel 11

Mois projetés 1

CHARGES	Prévisionnel	Réalisé (janv-nov)	Projeté (déc)	Réalisé + projeté
Achats	**5 500 €**	**1 426 €**	**143 €**	**1 569 €**
Achats matières et fournitures	5 500 €	1 426 €	143 €	1 569 €
Services extérieurs	**13 783 €**	**5 925 €**	**1 843 €**	**7 767 €**
Location des outils numériques et téléphonie	1 290 €	428 €	1 039 €	1 467 €
Location de locaux (bureaux, permanence téléphonique, formations) et charges	9 600 €	3 256 €	600 €	3 856 €
Assurance	480 €	521 €	47 €	568 €
Entretien	2 413 €	1 720 €	156 €	1 877 €
Autres services extèrieurs	**49 455 €**	**37 992 €**	**5 316 €**	**43 308 €**
Rémunérations intermédiaires et honoraires (Psychologues "de recours", mobilisés au gré des besoins par les bénévoles, et pour les groupes d'analyse de pratique mensuels, développement web et mise à jour de l'annuaire pour orienter les étudiants)	8 400 €	5 880 €	1 535 €	7 415 €
Publicité, publication (Supports dédiés pour les stands (cartes de visite, tote bags, print...) affiches et affichages..., Campagnes de prévention, d'information et de déstigmatisation, Conception et développement d'outils numériques de prévention, d'information et de déstigmatisation, sur le sujet de la santé mentale)	3 875 €	2 710 €	746 €	3 457 €
Déplacements, missions, bien être des bénévoles (formation des bénévoles-écoutants, des volontaires en service civique, transport pour aller dans les villes d'équilibre, taxis pour raccompagner les bénévoles à leur domicile post-permanence, séminaire annuel régional inter-bénévoles, présentation aux partenaires régionaux, catering bénévoles...)	37 180 €	29 402 €	3 035 €	32 437 €
formation des formateurs inclus initiale et continue	*1 595 €*	*793 €*	*250 €*	*1 043 €*
formation des bénévoles-écoutants,	*3 500 €*	*2 836 €*	*585 €*	*3 421 €*
formation des volontaires en service civique,	*4 130 €*	*2 651 €*	*1 265 €*	*3 916 €*
transport pour aller dans les villes d'équilibre,	*2 000 €*	*2 579 €*	*165 €*	*2 744 €*
déplacements nationaux des délégué.e.s territoriaux.ales	*2 000 €*	*2 219 €*	*0 €*	*2 219 €*
taxis pour raccompagner les bénévoles à leur domicile post-permanence,	*9 555 €*	*5 940 €*	*350 €*	*6 290 €*
séminaires annuels régional et national inter-bénévoles	*10 900 €*	*8 992 €*	*0 €*	*8 992 €*
cohésion et bien-être des bénévoles	*3 500 €*	*3 393 €*	*420 €*	*3 813 €*
Charges de personnel	**68 589 €**	**66 906 €**	**6 401 €**	**73 306 €**
Equipe territoire : Délégué·e territorial·e, Volontaires en service civique	42 589 €	42 863 €	3 897 €	46 760 €
Directrice régionale et responsable bénévoles en appui au Pays de la Loire (QP)	12 300 €	11 452 €	1 041 €	12 493 €
Pôle prévention dédié à l'accompagnement des bénévoles-écoutants (QP)	5 200 €	5 274 €	479 €	5 753 €
Pôle recherche et analyse de projets (QP)	6 000 €	5 317 €	483 €	5 800 €
Pôle communication (QP)	2 500 €	2 000 €	500 €	2 500 €
Autres charges de gestion courante	**9 573 €**	**7 857 €**	**1 691 €**	**9 549 €**
Charges de gestion courante (7%)	9 573 €	7 857 €	1 691 €	9 549 €
TOTAL DES CHARGES	***146 900 €***	***120 107 €***	***15 393 €***	***135 500 €***

PRODUITS	Prévisionnel	Réalisé (janv-nov)	Projeté (déc)	Réalisé + projeté
VENTES DE MARCHANDISES	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	**120 900 €**	**107 200 €**	**0 €**	**109 100 €**
Crous de Nantes	10 000 €	10 000 €		10 000 €
Université d'Angers	18 900 €	18 900 €		18 900 €
Université de Nantes	26 600 €	26 600 €		26 600 €
Université Le Mans	7 700 €	7 700 €		7 700 €
ARS PDL	30 000 €	30 000 €		30 000 €
Région PDL	10 000 €	10 000 €		10 000 €
Ville d'Angers	4 000 €	3 000 €		3 000 €
Ville de Nantes	3 000 €	1 000 €		1 000 €
Autres établissements d'enseignement supérieur	5 700 €			1 900 €
Autres collectivités (ville du Mans)	5 000 €			0 €
AUTRES PRODUITS	**26 000 €**	**15 000 €**	**0 €**	**26 400 €**
Fondation Après-Demain	10 000 €	15 000 €		15 000 €
Autres fondations	16 000 €			11 400 €
TOTAL DES PRODUITS	***146 900 €***	***122 200 €***	***0 €***	***135 500 €***